



Maître d'Ouvrage :

Ville de Champhol

**15 rue de la Mairie
28300 CHAMPHOL**

Marché Public de Fournitures

Changement de portes sectionnelles industrielles aux services techniques

Marché à procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

DOSSIER DE CONSULTATION

➤ Acte d'engagement (AE)

Date limite de remise des offres : le vendredi 26 janvier 2018 à 12h00

Personne habilitée à donner les renseignements : le Maître d'Ouvrage désigné ci-dessus

Ordonnateur : Monsieur Christian GIGON – Maire de la ville de CHAMPHOL

Comptable assignataire des paiements : Monsieur l'Administrateur adjoint des Finances Publiques de Chartres Banlieue - 8 impasse du Quercy – 28115 LUCE CEDEX



ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné :

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Dont le siège social est :

Immatriculée à l'INSEE sous le numéro :

Et au registre du commerce et des sociétés de :

Sous le n° :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (C.C.P) et des documents qui y sont mentionnés et après avoir fourni les déclarations, attestations et certificats prévus au décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, M'ENGAGE sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses particulières, et des documents qui y sont mentionnés, à exécuter les prestations qui y sont définies, aux conditions ci-après.

ARTICLE 2 - OFFRE DE PRIX

Unité monétaire dans laquelle sera conclu le marché : Euro
Prix ferme et définitif

Montant HT	
TVA	
<u>Montant TTC</u>	

ARTICLE 3 - PAIEMENTS

La personne publique se libèrera des sommes dues au titre du présent marché selon le mode de règlement suivant : Mandat administratif.

Compte ouvert au nom de : (1)
bancaire)

(joindre un relevé d'identité



Sous le numéro (2)

..... CODE BANQUE	 CODE GUICHET	 N° DE COMPTE	 CLÉ RIB
-------------------------------	--	--------------------------------	--	--------------------------------	--	------------------

Établissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

ARTICLE 4 - VALIDITÉ DE L'OFFRE

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre m'est notifiée dans un délai de quatre-vingt dix jours (90) à compter de la date de remise des offres.

Fait à _____, le

En un seul original,

Le titulaire,

Acceptation de l'offre

est acceptée la présente offre
pour valoir acte d'engagement

A CHAMPHOL, le

Le Maire de Champhol,

Christian GIGON.

Reçu notification du marché le :
Signature :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché le :
(date de réception de l'avis).

